

## **PARTICIPATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **Centre de Loisirs Sans Hébergement – Séjours**

#### Pièces à fournir pour une première inscription :

- Pièce d'identité d'un parent
- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Attestation CAF de moins de trois mois
- Si changement de situation : nouveaux justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, notification Pôle Emploi, attestation CAF récente, justificatif pension alimentaire...)

#### IMPORTANT

La réduction sera calculée sur le montant restant à la charge des familles, toutes déductions faites de la participation d'autres organismes (CAF, Comité d'entreprise...).

Cette demande est reconduite automatiquement d'une année sur l'autre. Il n'est donc pas nécessaire de refaire un dossier chaque année. Mais si un changement de situation intervient ou si vous souhaitez inscrire un autre enfant, merci de nous en informer en nous fournissant les justificatifs correspondants.

La réduction est applicable uniquement aux familles habitant la commune.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

**Dépôt du dossier de demande d'aide auprès du CCAS  
de Mézidon Vallée d'Auge.**

**Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h.  
En dehors de ces horaires, le dossier peut être déposé  
dans la boîte aux lettres.**